

l'école émancipée

Contribution de l'École Émancipée aux débats du conseil national de mars 2023

Macron, tu nous méga-bassines !

Rarement dans l'Histoire récente, un mouvement social aura autant fragilisé le gouvernement en place. Le passage en force de la réforme qu'il porte des retraites concourt à le décrédibiliser. Impuissant à convaincre l'opinion publique, impuissant - même - à convaincre la représentation nationale, incapable d'assumer le débat, Macron et son gouvernement s'abaissent à des mensonges répétés et tentent d'étouffer la mobilisation et la contestation populaire par la répression policière.

Le syndicalisme, que certain-es présentaient au bout du rouleau, a rappelé aux sceptiques son potentiel mobilisateur. C'est un outil essentiel pour permettre aux travailleuses et travailleurs de prendre part au débat sur les questions qui les concernent.

Une démocratie saine aurait su prendre en compte ce rejet de la population. A l'inverse, le macronisme abîme la démocratie, administre plus qu'il ne gouverne, confond le conseil d'administration d'une banque avec le conseil des ministres.

Depuis son arrivée au pouvoir, Macron n'a de cesse de faire reculer les conquits sociaux. De façon totalement irresponsable, il alimente la rancœur et attise la colère, terreaux qui alimentent la montée du RN comme le montre le récent sondage IFOP pour le JDD.

Un mouvement puissant et soutenu

Sur la réforme elle-même, l'hostilité de la population n'a cessé de croître, alimentée à la fois par les mensonges et justifications bidons du gouvernement, et par la contre argumentation du mouvement social portée par des mobilisations massives.

Dans ce contexte très restrictif du débat parlementaire – 50 jours, 49-3 – le rejet massif du fond et de la forme par la population a permis au mouvement social de dépasser le moment de l'adoption forcée. Avec une motion de censure qui échoue de 9 voix, le pouvoir macroniste a éprouvé son isolement, jusque dans la sphère parlementaire.

Le 23 mars, pour la 9ème fois consécutive, au lendemain d'une allocution présidentielle brutale et méprisante, les manifestations ont été parmi les plus massives avec une arrivée remarquable d'une partie significative de la jeunesse. Les petites et moyennes villes, aux côtés des centres névralgiques habituels, ont continué de rassembler massivement et imposent dès lors une pression inédite sur l'ensemble du territoire.

Durant toute cette période, le mouvement a su déployer de multiples formes d'action : grèves reconductibles dans quelques secteurs, blocages des raffineries, des ports, des dépôts d'ordures ménagères, opérations de rassemblements filtrants, piquets de grève, rassemblements sur les places publiques et devant les permanences des élu.es. La FSU-SNUipp doit encourager la poursuite de ces actions et appeler les enseignant-es à y participer.

Toutes ces initiatives, même menées par des petits groupes composés essentiellement des équipes syndicales, ont rencontré sympathie, soutien et adhésion de la population, constat largement confirmé par les enquêtes d'opinion qui se succèdent et se ressemblent : refus de la réforme par 7 français-es sur 10, condamnation de la méthode et soutien à la mobilisation. Elles ont participé, avec les grandes journées de grèves et de manifestations, du rapport de force.

Pendant toute cette séquence, les salarié-es de l'Éducation nationale se sont largement mobilisé-es avec des taux de grévistes impressionnants et rarement égalés malgré la succession rapprochée des journées de grève. Bien souvent les cortèges de la FSU étaient numériquement les plus nombreux derrière ceux de la CGT. Certes, il y a eu des moments plus forts que d'autres dans la mobilisation. Ce type de variations est normal dans un mouvement social. C'est aussi le rôle des organisations syndicales de maintenir le cap et la confiance jusqu'au retrait de la loi. Bien que décroissants, les taux de grévistes sont restés élevés, permettant au mouvement de conserver sa force et son impact dans la société. Le maintien d'un feu roulant de mobilisation pose avec une acuité particulière la question de l'existence de caisses de grève.

La journée du 28 mars démontre la détermination et la volonté de la population à ne pas lâcher face à la violence et au mépris du gouvernement. Une fois de plus, les manifestations de cette 10ème journée ont été massives. Le Conseil Constitutionnel doit se prononcer sur le texte le 18 avril. Dans ce contexte, avec l'appel à la grève le 6 avril prochain, l'intersyndicale affirme sa volonté de poursuivre le mouvement.

La répression comme réponse

Face à la permanence de la contestation sociale, le pouvoir joue ouvertement la carte de la répression par la force et la violence, et la dramatisation sécuritaire. Les déploiements policiers, les méthodes utilisées, les arrestations massives et arbitraires, débouchant souvent sur des relaxes, les propos et les actions enregistrés de membres de la BRAV-M, les agressions perpétrées sur des manifestant-es ne doivent rien au hasard. C'est une stratégie qui vise à la fois à dissuader les manifestant-es, à décrédibiliser le mouvement social et à détourner le débat des vrais enjeux en installant un climat de peur soutenu par le discours médiatique. Elle joue le jeu dangereux de l'extrême-droite qui profite de la séquence pour attendre son heure tapie dans l'ombre.

Autre aspect de cette répression, le recours aux réquisitions de grévistes et aux opérations de police musclées contre les piquets aux portes des raffineries notamment.

Sainte-Soline : la guerre de l'eau

La gestion de la contestation des megabassines à Sainte-Soline s'inscrit dans ce climat. Ici aussi, la captation par une minorité d'une ressource vitale - l'eau - dans un contexte inquiétant de sécheresse se fait au détriment de la communauté, et ce, malgré de nombreux arguments scientifiques et sociétaux. Cette gestion de l'eau sert à maintenir une agriculture productiviste condamnée par le réchauffement climatique, tout en ayant des effets catas-

-trophiques sur les nappes phréatiques, la biodiversité et l'intérêt général.

Ici la répression n'a pas fait mesure de réponse mais bien d'anticipation avec l'interdiction de la manifestation, à laquelle s'est ajouté un discours médiatique lancinant présentant les manifestant-es comme radicalisé.es. Malgré cela, des dizaines de milliers de personnes ont refusé l'intimidation et ont exprimé clairement leur opposition à ce projet pendant deux jours.

La gestion policière de la conflictualité des mouvements sociaux devient un objet syndical à part entière. Sur ce plan aussi, d'autres voies de résolution sont possibles. Malheureusement on ne connaît que trop les effets des options répressives du gouvernement. On garde le souvenir de la répression féroce du mouvement des Gilets Jaunes, mais aussi des mort-es dont la liste s'allonge : Malik Oussekin, Rémy Fraise, Zineb Redouane, Steve Maia Caniço. A l'heure où nous écrivons, il y a eu 200 blessé-es dont deux jeunes manifestants hospitalisés dans un coma profond.

Cette situation nécessite des expressions syndicales fortes de dénonciation de la violence exercée par l'État sur le corps social, notamment par la condamnation ferme des violences policières. Mais aussi à travailler cette question avec d'autres organisations pour construire des initiatives plus larges.

Dans l'éducation

Alors que l'issue du conflit sur les retraites reste encore incertaine, le ministère poursuit la voie ouverte par Jean Michel Blanquer. La question salariale reste une question majeure. Dans ce contexte, les mesures du Pacte sonnent comme des provocations. Demander à des salarié-es dont le travail est évalué à 43 heures hebdomadaires de « *travailler plus pour gagner plus* » est inacceptable.

Les heures de soutien au collège proposées aux PE ne peuvent être qu'infaisables pour les collègues, ou faites au détriment de l'investissement sur le cœur de métier, c'est-à-dire la classe, l'école. La réalisation de missions supplémentaires pour prétendre à une rémunération complémentaire ne feront que creuser encore davantage les inégalités salariales déjà existantes entre les femmes et les hommes.

La politique de gestion des effectifs d'enseignant-es renoue avec les années de destructions de postes qui avaient marqué le quinquennat Sarkozy alors que les effectifs moyens d'élèves par classe restent toujours supérieurs à ceux de nos homologues européens. La contractualisation se développe faute de créer les conditions d'attractivité suffisantes pour notre métier. Elle est un des indices de la dégradation du service public d'éducation nationale. Lors de son allocution, Macron a eu le toupet d'affirmer que les remplacements seraient systématiques l'année prochaine, appuyant au passage

sur « *l'absentéisme débordant des profs* », lors de son allocution.

La politique prescriptive via les évaluations standardisées nationales se renforce s'étendant à de nouveaux niveaux de classe, instaurant une récurrence tous les deux ans.

Les attaques incessantes du Ministère nous obligent à réfléchir à une réponse unitaire pour empêcher ces nouvelles régressions. **La FSU-SNUipp doit proposer des initiatives communes aux autres organisations syndicales afin d'empêcher N'Diaye de mettre en place ses projets de démantèlement du service public d'éducation.** En cette période de mouvement social, la question de continuer à siéger dans des groupes de travail inutiles se pose.

Les futures mesures sur la direction d'école visent à intégrer les directeurs-trices dans la chaîne hiérarchique. Si aucune mention n'est faite à ce stade à l'autorité fonctionnelle présente dans la loi Rilhac, l'évolution des missions, et surtout les mesures salariales, visent à conférer un "statut" à part aux directeurs-trices.

Articulées avec un rôle renforcé de pilotage pédagogique, voire de contrôle (note de service sur le Conseil académique des savoirs fondamentaux, plan maternelle, CNR, évaluations d'école...), elles placent des directeurs-trices dans la situation de devenir des agent-es du déploiement d'une politique ministérielle centrée sur les fondamentaux et les évaluations nationales, au détriment de la lutte contre les inégalités scolaires.

La question du travail

Il y a un point commun entre les retraites, la crise du recrutement et la dégradation du service public d'éducation nationale. Ce point commun, c'est le travail. Sa reconnaissance, sa pénibilité mais aussi son sens. Le sens du travail est une question syndicale.

La sociologue Françoise Lantheaume explique que les enseignant-es qui arrivent à tenir sont celles et ceux qui parviennent à prendre de la distance par rapports aux injonctions du politique sur la pratique de classe. Donner les moyens grâce à la formation initiale et continue de s'adapter aux réalités de la classe, de faire évoluer sa pratique, d'améliorer les réponses pédagogiques à nos élèves est un facteur majeur de motivation et de progrès au service de la réussite scolaire de nos élèves. Les évaluations et la protocolisation tournent le dos à cette ambition.

C'est aussi autour de ces valeurs que le syndicalisme enseignant doit se construire. C'est un objet de travail déjà amorcé dans le cadre du chantier-travail, qu'il nous faut rendre prioritaire.

Le syndicalisme au-devant de la scène

La lutte démontre le rôle incontournable du syndicalisme pour les travailleuses et les travailleurs, et au-delà, pour la société. Un syndicalisme de transformation sociale présent sur le terrain des luttes, porteur de projets, articulant toutes les questions sociales, écologiques, féministes, antiracistes et de lutte contre l'extrême droite est une obligation à l'heure où le capitalisme est remis en question par les mouvements sociaux en France, en Angleterre, en Allemagne.

La FSU-SNUipp doit prendre part activement à son renforcement et à son développement, en lançant une grande campagne de syndicalisation.

Par ailleurs, le mouvement contre la réforme des retraites pose en pratique des questions qu'il nous faut traiter pour renforcer l'utilité de l'outil syndical : mise en place de caisses de grève, articulation des différents modes de mobilisation, rapport du mouvement social au politique, maillage syndical...

Un constat et des convictions à partager avec nos collègues.